



N°42
Printemps 2017

Bulletin d'information municipal

Regards sur...



tallard

ACTUALITÉS
BUDGET 2017
AGGLOMÉRATION

Sommaire

- **Travaux** p.3
- **Actualités du trimestre**
 - Bibliothèque p. 4
 - Polyaéro : portes ouvertes et accueil des Tallardiens. p. 4
 - Collège : accueil des collégiens italiens p. 4
 - Retour d'expérience sur le C.E.R. p. 4
 - Ecole. p. 5
 - Visite du recteur
 - Inauguration de la cantine avec les élus
 - "Hôtel des Voyageurs" p. 5
 - Réunion de présentation des travaux d'aménagement de l'espace public
- **Budget 2017** p. 6
- **Dossier : Tallard dans la Communauté d'agglomération** p. 8
- **Château : Une phase de restauration pour un nouveau départ** p. 10
- **Présentation de la saison culturelle** p. 11
- **Vivre ensemble**
 - Déploiement de la fibre optique p. 12
 - Conclusion du rapport AVIPUR et prochaines campagnes..... p. 12
 - Déchetterie p. 12
- **État civil** p. 12

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal : juin 2003

Directeur de publication : Jean-Michel Arnaud

Rédaction : Sébastien Chevalier, Christian Paput

Photographies : Mairie de Tallard

Conception et impression : Couleurs d'Impression

Édité à 1 500 exemplaires.

Édito



Rarement une période n'aura apporté autant de changements, d'incertitudes et d'inquiétudes quant à l'avenir de notre pays.

Brexit au Royaume-Uni, Donald Trump aux États-Unis, campagne présidentielle Française confuse, tensions internationales, terrorisme, crise économique... sont autant d'éléments qui provoquent dans

nos foyers un climat de doutes et de craintes.

Plus localement, le rattachement de Tallard à la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, même si elle a dû générer des interrogations, est une évolution naturelle en terme de bassin de vie, légitimée par le cadre législatif imposé par la loi NoTRE.

Elle se traduit dès 2017, comme je l'avais dit lors de la réunion publique du 7 janvier 2016, par une baisse sensible de la fiscalité intercommunale (environ 160 euros par ménage de Tallard), puisque aucune fiscalité additionnelle ne se sera payée par les Tallardiens en 2017.

A Tallard, nous avons choisi la transparence et le respect des engagements pris devant vous.

Investir dans les écoles, la formation, le développement économique, l'emploi, la culture, sont autant d'actions que j'estime vitales pour conforter les familles, et leur permettre de s'épanouir dans notre commune.

Ainsi, avec les membres de l'équipe municipale, nous pensons que la concertation avec la population constitue le socle de confiance de la mission que vous nous avez confiée : tenir parole, vous rendre compte, mais également dialoguer, écouter et décider en conséquence. Ces dernières années, vous avez été nombreux à venir assister aux réunions de quartiers (ou sur les projets) auxquelles nous vous avons conviées : sécurité publique, vidéosurveillance, aménagement de l'espace public, adressage postal... L'ensemble de nos actions sont le fruit de ces échanges. Prochainement, nous vous solliciterons à nouveau afin d'intégrer une démarche participative dans le cadre de la révision générale du PLU.

Plus que jamais, nous pensons que notre mission d'élus de proximité passe par un dialogue entre vous et nous : échanger pour bâtir ensemble le Tallard de demain, du quotidien et à venir.

Jean-Michel Arnaud

Les travaux

➤ Médiathèque



Les travaux ont débuté le 3 février 2017.

Objectif : modernisation de la bibliothèque municipale, installation dans un bâtiment neuf et adapté. Utilisation des locaux de l'actuelle bibliothèque pour les besoins des associations tallardiennes dont le club des aînés.

Surface : 230 m²

Début des travaux : 3 février 2017

Livraison : premier trimestre 2018

Coût : 800 000 euros HT

➤ Aménagement de l'espace public aux abords de l'ancien Hôtel des Voyageurs



Objectif : dynamiser le centre-ville, développer son attractivité commerciale et modernisation de l'espace public.

Pose de bancs et éclairage LED, végétalisation d'un cheminement piétonnier jusqu'au parc de la Garenne, création d'une fontaine place Duchamblo

Livraison : été 2017

Coût : 290 000 euros HT

➤ Parcours Santé



Objectif : requalification de l'espace naturel en bord de Durance (environ 7 000 m²) et aménagement d'un parcours sportif de 800 m avec agrès. Car le sport c'est la santé.

Livraison : été 2017

Coût : 70 000 euros HT

Actualités

Bibliothèque

Afin de préparer l'évolution de la Bibliothèque Municipale en Médiathèque, la commune a entrepris sous l'égide de Christian Papat, adjoint en charge de la Culture, plusieurs chantiers de modernisation et mis en place de nouvelles animations.

• Informatisation des collections

En vue de l'ouverture de la médiathèque de Tallard, dans un bâtiment neuf qui sera accolé à l'ancienne poste, un chantier d'informatisation des collections de la bibliothèque a commencé courant novembre 2016. Il s'agit de l'informatisation du fonds communal de la bibliothèque, soit environ 3 000 ouvrages. Cette informatisation comprend deux étapes :

- le catalogage complet du document : attribution d'un numéro code-barres, renseignement d'une fiche d'identification du document...

- le traitement physique des documents : mise en place du code-barres sur le livre, des pictogrammes associés (policié...), réalisation de la cote, couverture du livre...

Cette informatisation est réalisée conjointement par nos agents **Lise Lamblot, Alison Simon et Rosie Valentin**, sous la responsabilité de **Fabienne Elie-Eynaud**.

Cette première étape amorce l'informatisation du service de lecture publique de la commune de Tallard qui permettra, à terme, à chaque usager d'avoir une carte de lecteur qui facilitera l'emprunt et la réservation d'ouvrages mais qui facilitera également le travail des agents au quotidien (classement des ouvrages, suivi emprunt et fréquentation...)

participant puisse venir, avec sa famille et ses amis, montrer sa création. Cette exposition sera visible également au collège de Tallard à partir du 15 mai.

Collège

Accueil des collégiens italiens

Le service patrimoine a accueilli les collégiens italiens de la ville de Creazzo, proche de Venise dans le cadre de l'échange avec les élèves du collège Marie-Marvingt. Avec leurs professeurs d'histoire et de français, ainsi que la principale, ils ont pu bénéficier d'une belle visite sous le soleil de Tallard et découvert les secrets du patrimoine grâce aux interventions de Lise et Alison.



Polyaéro

Portes ouvertes et accueil des Tallardiens

Les Tallardiens ainsi que l'ensemble des personnes intéressées étaient invités à venir découvrir le centre de formation Polyaéro le samedi 11 mars à l'initiative de **Françoise Bonnardel**, directrice générale du site. Occasion privilégiée pour les Tallardiens de venir voir de plus près ce magnifique bâtiment, mais surtout en savoir plus sur les enseignements et le fonctionnement de ce centre de formation unique en son genre. En concertation avec F. Bonnardel, le Maire **Jean-Michel Arnaud** a invité les Tallardiens à se joindre à lui pour une visite guidée en fin de journée. La fréquentation était au rendez-vous :

« Je suis particulièrement heureux d'avoir accompagné avec Françoise Bonnardel, une centaine de Tallardiens qui ont pu découvrir ce que nous avons fait depuis des années pour créer le premier centre de formation français consacré aux métiers de l'aéronautique. Merci à **Xavier Bonnardel**, à la Présidente de la Chambre des Métiers et au Président du Conseil Départemental de leurs engagements en faveur de Polyaéro. Merci également aux étudiants pour la réussite de cette belle journée. »

Dis moi dix mots

Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique.

Après diverses rencontres auprès de ses partenaires privilégiés, la commune de Tallard, a réussi à fédérer les 3 types d'acteurs demandés (éducatif, social et culturel) et obtient ainsi la labellisation « Ville et Villages partenaires ».

Ainsi, plusieurs projets ont été réalisés par :

- l'école Saint-Exupéry,
- l'école Sainte Agnès,
- le collège Marie Marvingt,
- l'EHPAD Les Vergers de La Durance.

Les partenaires ont joué le jeu et se sont beaucoup investis dans le projet. Tous

les participants ont été ravis et les projets variés (slam, multimédia, micro-trottoir, fresque, texte, conversation sms, etc...).

On retrouve tous les travaux réalisés à la bibliothèque municipale, lors de la semaine de la Francophonie (18 au 26 mars 2017), voire sur une période un peu plus longue pour que chaque



Retour d'expérience sur le C.E.R

La ville de Tallard ne s'est pas opposée à priori en 2016 à la sollicitation des services de l'État pour l'implantation et la mise en place d'un Centre d'Éducation Renforcé (C.E.R.), situé sur une propriété privée, Quartier des Lauzes à Tallard.

Elle avait cependant demandé à l'État, qui l'avait accepté, le principe d'un retour d'expérience en 2017 à l'issue duquel la commune donnerait un accord auquel il se conformerait pour poursuivre, ou non, les activités du CER sur Tallard.

Après quelques semaines de fonctionnement, La ville de Tallard a, par courrier du 15 mars 2017 fait part à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes représentant de l'État dans le Département de son inquiétude sur les conditions de mise en œuvre de ladite expérience et constate une récurrence de difficultés (fugues, ten-



sions avec les riverains, sentiment d'insécurité dans le village...).

Au vu de ce constat et de sa volonté de maintenir une vie sereine sur sa commune, **Jean-Michel ARNAUD** Maire de Tallard a, sans plus attendre informé l'État que la ville de Tallard ne veut pas du maintien de cette structure sur son territoire.

La ville de Tallard invite par conséquent l'ensemble des partenaires de l'État, impliqués dans ce programme, à rechercher dès à présent un nouveau lieu d'implantation, si la volonté de l'État était de maintenir un CER dans notre Département.

École

Visite du recteur

Virginie Bordy, directrice de l'école Saint-Exupéry de Tallard accompagnée du Maire **Jean-Michel Arnaud** et de **Sylvie Labbé**, Adjointe aux Affaires Scolaires accueillait le mercredi 1^{er} février le Recteur d'Académie Monsieur Bernard Beignier, afin de lui faire visiter l'agrandissement du groupe scolaire. Le groupe, composé de Philippe Maheu, DASEN, de Jean Navarro, Inspecteur d'Académie de la circonscription de Gap1, de Philippe Bertoquio, Enseignant ressource en Informatique Pédagogique, et de Mireille Bellais, en charge de l'Adaptation Scolaire des Handicapés, a pu apprécier la qualité de la réalisation qui répond au dynamisme démographique de la commune avec la préoccupation du confort des enfants et des enseignants. Occasion pour Jean-Michel Arnaud d'interpeller le Recteur d'Académie sur deux points : la nécessité prochaine d'une dixième classe

pour faire face à l'afflux de population et l'importance du renouvellement du parc informatique de l'école.

L'obtention d'ouverture de la 10^e classe pour la rentrée 2017/2018 a été validée le 7 mars 2017, par arrêté de la future carte scolaire.



Inauguration de la cantine avec les élus

Depuis le 3 janvier 2017, les enfants des deux écoles de Tallard peuvent prendre leur repas de midi dans le nouvel espace de cantine adossé à l'école Saint-Exupéry. Finis les pertes de temps, le froid et la pluie entre l'école et la cantine du collège où les élèves prenaient leur repas de midi. Aujourd'hui, grâce à un investissement de 550 000 euros, un nouvel espace permet d'accueillir jusqu'à 260 élèves répartis en deux services. Un office équipé en matériel professionnel répondant aux normes d'hygiène permet d'assurer une liaison chaude entre le collège de Tallard - où sont préparés les repas, privilégiant produits frais et filière locale - et l'école Saint-Exupéry.

Il s'agit d'apporter du confort aux enfants et à nos personnels, précise **Sylvie Labbé**, adjointe en charge des écoles, de rendre les choses plus simples et plus pratiques.

Et visiblement ça marche, puisque le nombre d'inscriptions à la cantine a augmenté depuis le début de l'année.

Hôtel des Voyageurs

Réunion de présentation des travaux d'aménagement de l'espace public

Redonner vie à un bâtiment emblématique de la commune c'est bien. Lui conférer un rôle de mixité sociale en intégrant en son sein des résidents autonomes de la Chrysalide et des locataires seniors en HLM c'est encore mieux. Proposer un commerce de proximité comme annoncé avec l'arrivée d'Intermarché dans la Zone d'activité économique, c'est tenir parole, respecter ses engagements vis-à-vis de la population. Mais traiter le volet aménagement des espaces publics aux abords de ce nouveau bâtiment avec les sens du détail et de l'harmonisation des matériaux et des végétaux, c'est offrir au centre-ville de Tallard un souffle nouveau, à même de dynamiser l'activité économique du centre village.

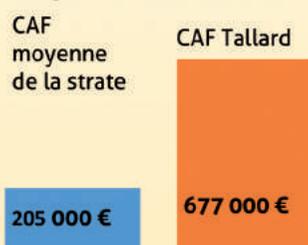
C'est ce qu'a présenté le cabinet d'architecte Mercier le 23 janvier dernier, à l'occasion d'une réunion de présentation de ce projet de réaménagement de l'espace public aux abords du nouveau bâtiment, dans un souci de concertation avec le voisinage et les professionnels impactés par ce chantier d'envergure.

L'idée proposée est de favoriser un parcours piétonnier guidé par un alignement d'arbres qui reliera ce nouveau bâtiment au parc de la Garenne. Une fontaine devrait être installée place Duchamblo, ainsi que des éclairages LED rue des Chartreux et des gargouilles en granit. La qualité des équipements et des matériaux utilisés, naturels et modernes, permettra non seulement de redynamiser et développer l'attractivité du centre-ville, mais également de miser sur la durée : « avec ce projet, nous travaillons pour les générations futures » précise **Jean-Michel Arnaud**.



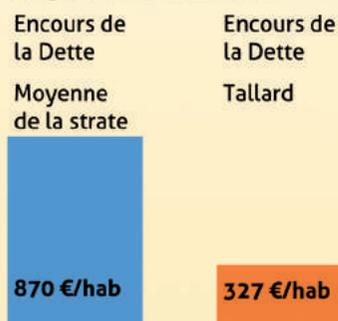
Budget 2017

CAF : une moyenne par habitant plus de 3 fois supérieure à la moyenne de la strate



Moyenne annuelle de la CAF sur période 2008 – 2016 : 569 000 €

Encours de dette : un encours de dette par habitant près de 3 fois inférieur à la moyenne de la strate



Au 31 décembre 2016, l'encours total de la dette était de 678 000 €. NB : si la commune réalisait la totalité de l'emprunt inscrit au budget primitif 2017, elle resterait encore largement en dessous de la moyenne de la strate (760 € par habitant).

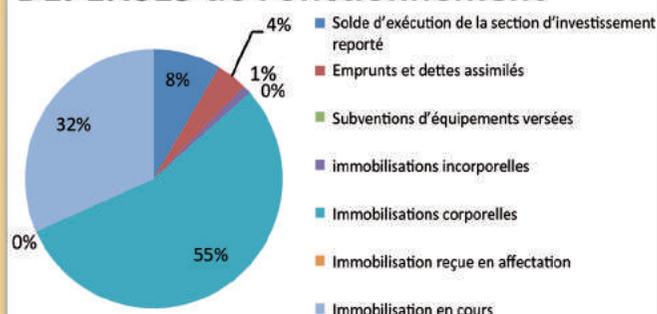
C.A.F = Capacité d'Auto financement
Strate démographique : ensemble des communes du département ayant une démographie comparable à celle de Tallard.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	708 606,40 €
Charges de personnel et frais assimilés	912 600,00 €
Atténuations de produits	144 808,50 €
Dépenses imprévues	500,00 €
Virement à la section d'investissement	242 212,63 €
Autres charges de gestion courante	295 510,00 €
Charges financières	21 884,47 €
Dotation aux investissements	46 445,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL	2 373 067,00 €

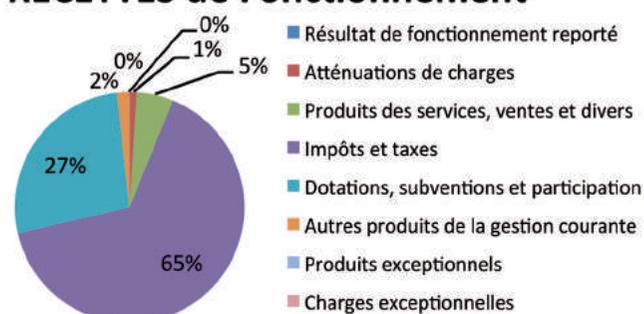
DEPENSES de Fonctionnement



RECETTES

Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
Atténuations de charges	23 000,00 €
Produits des services, ventes et divers	123 300,00 €
Impôts et taxes	1 656 529,00 €
Dotations, subventions et participation	480 543,00 €
Autres produits de la gestion courante	42 550,00 €
Produits exceptionnels	700,00 €
Neutralisation des amortissements des subventions	46 445,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
TOTAL	2 373 067,00 €

RECETTES de Fonctionnement



Sur la période 2008 – 2017, la commune de Tallard :

- a été impactée comme les autres collectivités locales, par la baisse conséquente des dotations de l'État,
- elle n'a toutefois pas eu recours à l'emprunt,
- et n'a pas augmenté les taux de fiscalité locale.

Elle réalise néanmoins chaque année, en moyenne :

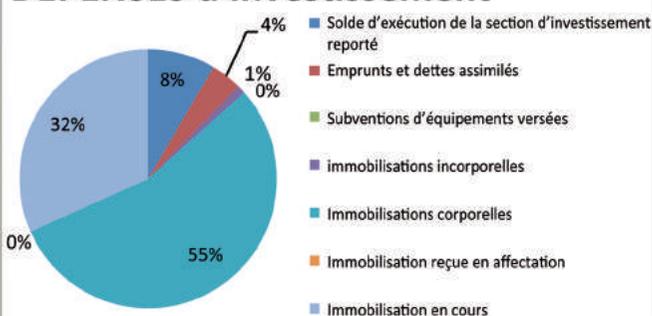
- près de 1,2 Million d'euros d'investissements (dépenses d'équipement), grâce notamment à une CAF toujours importante, fruit d'une gestion serrée des dépenses de fonctionnement.
- En 2017, la commune devrait avoir recours à l'emprunt pour financer d'importants travaux, notamment : la restauration du château, la construction de la médiathèque et l'aménagement des espaces publics autour de l'ancien Hôtel des Voyageurs.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	254 086,31 €
Emprunts et dettes assimilées	117 406,25 €
Subventions d'équipements versées	0,00 €
Immobilisations incorporelles	30 000,00 €
Immobilisations corporelles.....	1 643 644,68 €
Immobilisation reçue en affectation.....	0,00 €
Immobilisation en cours	947 482,08 €
TOTAL	2 992 619,32 €

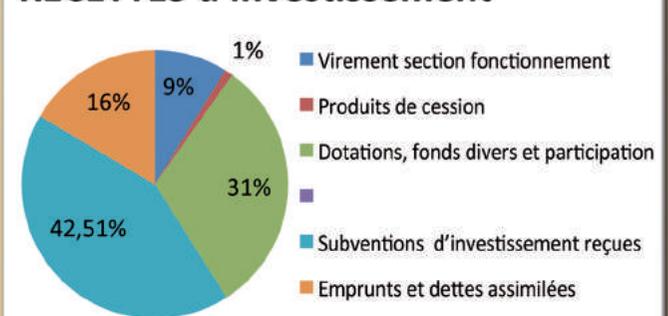
DEPENSES d'Investissement



RECETTES

Virement section fonctionnement.....	265 248,28 €
Produits de cession.....	30 000,00 €
Dotations, fonds divers et participation	931 048,60 €
Subventions d'investissement reçues.....	1 272 222,44 €
Emprunts et dettes assimilées	494 100,00 €
TOTAL	2 992 619,32 €

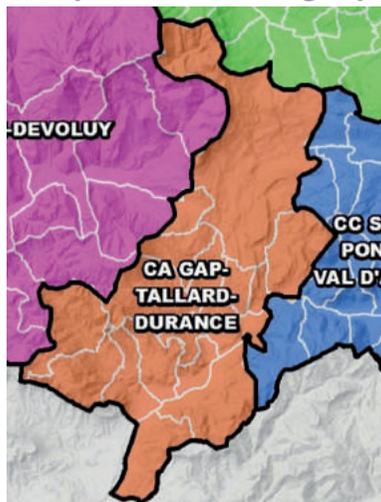
RECETTES d'Investissement



Tallard dans la Communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Tallard devient la deuxième commune la plus importante de la nouvelle Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, fruit de la fusion entre la Communauté de Communes de Tallard Barillonnette (CCTB) et la Communauté d'agglomération Gap en + grand, auxquelles s'ajoutent les communes de Curbans et Claret. Cette évolution, s'inscrit dans la logique territoriale imposée par la loi NoTRE, mais également dans une logique de bassins de vie, d'ouverture et de développement. Nous avons souhaité, vous proposer un éclairage sur ce qui va changer.

La répartition des sièges par commune



Gap	28
Tallard	7
La Saulce	4
Neffes	2
Sigoyer	2
La Freissinouse	2
Pelleautier	2
Barillonnette	1
Châteaueux	1
Claret	1
Curbans	1
Esparron	1
Fouillouse	1
Jarjayes	1
Lardier & Valença	1
Lettret	1
Vitrolles	1

Les compétences

- Transfert automatique des moyens de la CCTB et de la CA « Gap en + Grand » (Patrimoine, personnels, contrats...).

Président : Roger DIDIER, *maire de Gap*
 1^{er} vice-président : Christian HUBAUD, *maire de Pelleautier*
 2^e vice-président : François DAROUX, *1^{er} adjoint au maire de Gap*
 3^e vice-président : Jean-Michel ARNAUD, *maire de Tallard*
 4^e vice-présidente : Monique PARA, *conseillère municipale à Gap*
 5^e vice-président : Jean-Pierre COYRET, *maire de La Freissinouse*
 6^e vice-président : Claude BOUTRON, *conseiller municipal à Gap*
 7^e vice-présidente : Laurence ALLIX, *maire de Curbans*
 8^e vice-président : Jérôme MAZET, *conseiller municipal à Gap*
 9^e vice-président : Albert GAYDON, *maire de La Saulce*
 10^e vice-président : Jean-Pierre MARTIN, *adjoint au maire de Gap*
 11^e vice-président : Jean-Baptiste AILLAUD, *maire de Châteaueux*
 12^e vice-président : Jean-Louis BROCHIER, *conseiller municipal à Gap*
 13^e vice-président : Philippe BIAIS, *maire de Vitrolles*.

- Transfert automatique des compétences exercées par la CCTB, par la CA « Gap en + Grand » et celles concernant Claret et Curbans exercées jusqu'alors au sein de la Communauté de Communes de La Motte du Caire-Turriers.
- Nouvelles compétences obligatoires des Communautés d'agglomération et Communautés de Communes.

Au 1^{er} janvier 2017 :

Les Zones d'Activité
 Les aires d'accueil des gens du voyage

Au 1^{er} janvier 2018 :

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Au 1^{er} janvier 2020 :

L'eau et l'assainissement (et plus de possibilité de scinder les deux).

1 - Compétences obligatoires

- Développement économique dont zones d'activité et promotion du tourisme
- Aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Zone d'Aménagement Concerté d'IC, Mobilité (comprenant les transports)
- Equilibre social de l'habitat (Plan Local de l'Habitat, Politique du logement social d'IC)
- Politique de la ville
- Aires d'accueil des gens du voyage

* : sauf opposition au transfert automatique (25% des Communes représentant 20% de la population)

IC (Intérêt communautaire) : ligne de partage entre les Communes et la Communauté pour l'exercice de certaines compétences.

2 - Compétences optionnelles

Gestion « différenciée » pendant 1 an maximum :

A) Pour les 3 communes de « Gap en + Grand » :

Assainissement, Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (Lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)
 Action sociale d'intérêt communautaire

B) Pour les 12 communes de la CCTB :

Protection et mise en valeur de l'environnement (dont réseau d'eau potable intercommunal, stations d'épuration, maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'assainissement, Service Public d'Assainissement Non Collectif)
 Politique du logement et du cadre de vie
 Voirie (IC : gabarit voirie > 30 m.)
 Equipements culturels et sportifs d'IC (Locaux du Conservatoire de Musique et piscine de Tallard)

C) Pour Claret et Curbans :

Protection et mise en valeur de l'environnement (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
 Politique du logement et du cadre de vie (amélioration habitat).

Communauté d'agglomération



Les conseillers communautaires de Tallard : Jean-Michel Arnaud, Daniel Borel, Marie-Christine Lazzaro, Sylvie Labbé, Annie Ledieu, Fernand Bard, Martine Paul (absente sur la photo)

Quels changements pour Tallard ?

L'Office de Tourisme intercommunal devient Bureau Intercommunal de Tourisme rattaché à l'Office communautaire de Gap

Conséquence de la loi NoTRE et de la fusion des collectivités territoriales, la compétence tourisme est une obligation, ce qui impose la présence d'un Office de Tourisme communautaire lié à l'EPCI. Cet Office de Tourisme Communautaire doit créer autant de Bureaux d'Information Touristique qu'il le souhaite.

L'Office de Tourisme communautaire est basé à Gap, et les Offices de Tourisme des communes de la Communauté d'Agglomération deviennent des Bureaux d'Information Touristiques. Cette transformation a été validée à l'occasion du Conseil Communautaire du 10 février 2017. L'Office de Tourisme Communautaire sera encadré par trois collègues composés d'élus du conseil communautaire, de représentants des chambres consulaires et de socio-professionnels de Gap et Tallard. A l'issue du vote du 28 mars dernier, Bénédicte Férotin est élue présidente et Christophe Guidone (restaurateur à Tallard et président sor-

tant de l'Office de Tourisme de Tallard), Vice-Président. Mathieu Magnin est maintenu à son poste de directeur. D'ici 2018, la destination Tallard sera intégrée à la nouvelle destination touristique Gap-Tallard-Durance, au sein d'un même site internet et d'une même brochure d'information touristique.

Que devient le bâtiment de la Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette ?

Seuls l'École de musique et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement resteront hébergés dans ce bâtiment qui reste une propriété communautaire. Les agents des autres services seront affectés dans des services similaires au sein de la nouvelle collectivité.

La fiscalité : 0 % de fiscalité additionnelle sur l'ensemble du territoire de l'agglomération Gap-Tallard-Durance

Les analyses et projections portées par l'immense majorité des élus de l'ex CCTB lors du débat sur la fusion de la CCTB et de l'agglomération Gap en + grand se vérifient. Dans tous les cas simulés, une baisse sensible des taux étaient mécaniquement prévisible.

Le Président Roger Didier va plus loin encore et a proposé au vote du conseil d'agglomération du 24 mars dernier, d'appliquer un taux de fiscalité additionnelle à 0 % sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Gap-Tallard-Durance.

Cette proposition va se traduire par une baisse du prélèvement fiscal de 603 000 euros sur les acteurs du territoire, dont 455 800 euros de Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti, soit une baisse moyenne de 163 euros d'impôt intercommunal par foyer fiscal des ménages. Il est également proposé une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avec le calage progressif sur 5 ans des taux pratiqués antérieurement sur les territoires de l'ex CCTB sur le taux de la ville de Gap plus avantageux.

La piscine

Rappel : avril 2016, la piscine passe sous compétence intercommunale, considérant l'intérêt communautaire de cet équipement, un projet d'aménagement pour une ouverture à l'année était arrêté.

Au 1^{er} janvier 2017 elle rentre donc dans le giron de la nouvelle communauté d'agglomération.

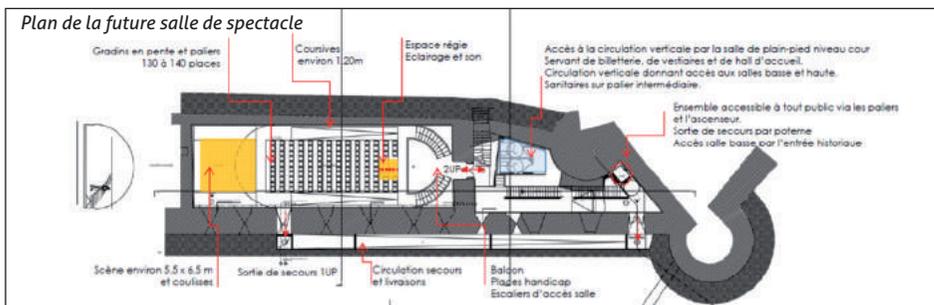
Le 10 février 2017, la procédure de transformation est stoppée par un vote (31 contre 23 pour).

Face à ce désengagement, la commune a décidé le 24 mars 2017 de reprendre pleine et entière disposition de la piscine et de ses équipements.

La piscine de Tallard aura donc le plaisir de pouvoir accueillir les scolaires à partir du mois de juin, et le public dès le 1^{er} juillet comme auparavant.



Château : Une phase de restauration pour un nouveau départ



Sous l'égide de la Société d'Études des Hautes-Alpes, le château de Tallard a connu plusieurs phases de restauration depuis les années 60. Ce travail a été l'objet d'un ouvrage réalisé par ladite société (le livre blanc du château de Tallard *), qui retrace en détail l'ensemble des actions entreprises.

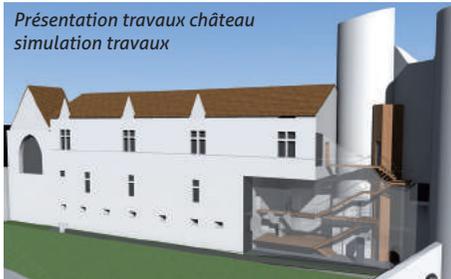
(* disponible à la vente en mairie de Tallard)

Une nouvelle phase de travaux s'avère essentielle pour que le château de Tallard continue d'attirer du public (environ 15 000 personnes accueillies chaque année), propose de nouvelles perspectives de visites, d'animations et d'utilisation, notamment culturelles et techniques pour la population et les entreprises de Tallard.

A ce jour, de nombreux espaces sont totalement inutilisés et donc maintenus à l'abri des regards du public. Il s'agit principalement de ce que l'on appelle « le logis », espace autrefois destiné à l'habitation des seigneurs qui se sont succédés au château. L'objectif est d'abord la mise en sécurité de ces espaces afin de permettre au public de les découvrir, et les utiliser comme lieux de desserte des trois niveaux :

- Au sous-sol, la salle basse qui abritait un pressoir à fruits, présente un très beau volume qui sera aménagé en une salle de congrès et de spectacles pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes.

Présentation travaux château simulation travaux



- Au RDC, l'accès à la cour d'honneur reprofilée, avec reprise des courtines et construction du mur de séparation entre les deux cours
- Au R+1, avec accès direct à la salle des gardes (galerie)

Ces travaux répondent à différents objectifs et se dérouleront en deux phases :

Objectifs :

- 1/ mise en sécurité, drainage
- 2/ valorisation de nouveaux espaces
- 3/ création d'un espace d'accueil polyvalent et desserte verticale
- 4/ aménagement d'une salle de congrès et de spectacles.

2017 - 1^{ère} phase de 10 mois :

- Drainage de la cour et assainissement de la salle souterraine
- Consolidation des courtines
- Reconstruction du mur de séparation entre haute et basse-cour
- Préparation des murs pour accueillir la paroi vitrée
- Sécurisation et couverture des ruines du logis
- Reprise des enduits de la voûte (salle souterraine).

En 2018, une 2^e phase de travaux devrait être lancée pour l'aménagement de la salle souterraine en salle de spectacles et de congrès :

- Sécurisation de la voûte donnant l'accès à la salle des gardes
- Réouverture de l'accès de la salle des gardes vers le logis
- Aménagement de la salle culturelle
- Réseaux et issus de secours
- Installation de l'ascenseur
- Création d'un nouvel accueil du public
- Création des passerelles.

Coût total : 1 700 000 euros HT

A terme, le château de Tallard pourra accueillir les visiteurs et les manifestations culturelles toute l'année, dans des conditions de visites et de représentation optimales.

L'espace d'accueil sera plus facilement accessible, pour tous les publics, toute l'année.

La salle de congrès et de spectacles d'une capacité d'environ 150 personnes assises offrira un espace de réunion et de manifestations culturelles à la hauteur des ambitions de la commune. Elle offrira également aux entreprises de Tallard un espace de travail et de conférence sans égal sur le territoire.

La commune prévoit de proposer des visites régulières du chantier, à des périodes spécifiques combinant intérêt de visite, respect des consignes de sécurité et du travail des intervenants. Les dates de ces visites permettront au public de bien appréhender l'ampleur des travaux et leurs enjeux, les contraintes imposées par le cadre réglementaire des monuments historiques, mais également d'avoir un aperçu régulier de l'évolution du chantier.

Pour tous ceux qui ne pourront se déplacer, une newsletter sera également rédigée régulièrement pour permettre aux personnes intéressées de se tenir informées de l'évolution du chantier. (coupon détachable à retourner en mairie au dos de ce magazine).

Pour mener à bien cette nouvelle phase de restauration, le château devra fermer ses portes au public à compter du mois de mai 2017 et ce pour une période de 24 mois environ.

Façade Nord du château après travaux



Présentation de la saison culturelle



Après une saison culturelle 2016 particulièrement riche et appréciée des Tallardiens, nous vous dévoilons quelques dates de la saison à venir.

Le château étant fermé pour cause de travaux, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans de nouveaux espaces, preuve des ressources de notre commune.

Le partenariat avec l'Espace Culturel de Chaillol est maintenu, tant au niveau des Week-Ends Musicaux que du Festival de juillet août. La qualité des prestations proposées alliée à la simplicité de relations qui nous lient assurent des moments d'une grande

convivialité, à laquelle le public répond toujours présent. La fréquentation ne cesse d'augmenter sur les dates proposées, pour notre plaisir comme pour celui des artistes. Cette année nous vous proposerons 3 Week-ends musicaux et 3 dates pour le Festival de Chaillol.

La guinguette des bords de Durance organisée avec succès l'année dernière sera reconduite, en juillet et en août.

Afin de proposer un été festif pour les Tallardiens et les touristes de passage, l'équipe municipale a souhaité proposer une fête foraine avec manèges au mois de juillet. Elle s'installera place Charles de Gaulle le week-end du 8 juillet.

Jean-Michel Arnaud, Christian Paput et les membres de l'équipe municipale espèrent vous retrouver nombreux à ces diverses occasions.

Date	Animation	Lieu
20 mai, à partir de 14h	Fête de l'éco-mobilité	Place Porte Belle
21 mai, toute la journée	Foire aux plants	Place Porte Belle
21 juin, toute la journée	Fête de la musique	Place Cdt Dumont
24 juin, à partir de 20h	Fête de la St Jean 20h30 : Napulitanata (WEM) 22h00 : Balenko	Parking piscine
2 juillet, toute la journée	Vide-grenier	Place Porte Belle
8 juillet à partir de 15h00	Guinguette 15h00 E Patras Trio 21h00 Nid'Oc	Digue goudronnée
Du 7 au 9 juillet À partir de 14h00	Fête foraine	Parking mairie
13 juillet à 22h00	Feu d'artifice et bal	Place Cdt Dumont
15-16 juillet à partir de 10h00	Médiévale La Geste	Parc la Garenne
19 juillet à 21h30	Cinéma	École Saint-Exupéry
22 juillet	Marché de St Abdon	Place Porte Belle
27 juillet à 21h00	Festival de Chaillol - Classique Céline Frisch Clavecín	Eglise Saint-Grégoire
3 août à 21h00	Festival de Chaillol - Jazz Three horns Two rythms	Collège Marie Marvingt
10 août à 21h00	Festival de Chaillol - Tango Los Lobos del Tangos	Collège Marie Marvingt
12-13 août à partir de 10h00	Médiévales	Parc de la Garenne
16 août à 21h00	Cinéma	École Saint-Exupéry
19 août à partir de 15h00	2 ^e guinguette	Digue goudronnée
26 août à 20h00	Musique Baroque	Eglise Saint-Grégoire
16-17 septembre à partir de 10h	JEP	Village
23-24 septembre à partir de 14h	Fête foraine	Place Charles de Gaulle



Vivre ensemble

Déploiement de la fibre optique



Le 28 février dernier, Jean-Michel Arnaud accueillait en mairie des élus des communes voisines concernées par le développement du très haut débit. Dans le cadre de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, Mesdames Boubault (1^{ère} adjointe à La Saulce) et Maechlaer (Jarjayes) ainsi que Messieurs Aillaud (Châteauvieux), Ayache (Fouillouse), Blais (Vitrolles), Gay-Para (Neffes) et Oddou (Lettret) sont venus assister à la présentation de M. Habib Ferchiche, directeur technique du Syndicat Mixte Ouvert PACA THD, en présence de la présidente, Mme Chantal Eyméoud.

L'objectif de cette réunion était de préciser l'état d'avancement du développement, suite à l'intégration de nouveaux départements (Bouches-du-Rhône et Var) ayant engendré une nouvelle gouvernance et un nouveau calendrier.

M. Ferchiche a expliqué aux élus la logique de développement et ses contraintes, leur permettant à leur tour de répondre aux interrogations des administrés face aux éventuels besoins de raccordement.

Vous avez pu constater ces derniers mois le début des études, visant à vérifier la compatibilité technique et les problèmes à anticiper (présence d'amiante dans les chambres, taille des gaines...). Les travaux de développement à proprement parler devraient débuter en 2018 pour un raccordement aux particuliers prévu entre fin 2019 et 2020.

Conclusion du rapport AVIPUR et prochaines campagnes

La commune de Tallard a mandaté la société Avipur afin de réaliser une campagne de captures de pigeons à l'aide de cages durant 2 semaines. Pour des raisons climatiques, la campagne aura en tout duré 4 semaines durant le mois de décembre 2016.

Voici le compte-rendu du travail effectué par la société :

- > Déterminer les lieux de nidification et les lieux servant d'abris.
- > Pose de 6 cages de capture.
- > Le technicien a agrainé et relevé les cages 3 fois par semaine (les lundis, mercredis et vendredis)
- > Nombre de pigeons capturés durant les 4 semaines de campagne : 125
- > Les pigeons ont été euthanasiés et les œufs neutralisés.

Une nouvelle campagne a débuté le vendredi 28 avril dans le centre du village.

Nous vous rappelons que la non-prolifération des pigeons est l'affaire de tous : ne pas les nourrir et vérifier que les combles ne sont pas accessibles pour ces oiseaux.

Déchetterie

Il est très régulièrement constaté de nombreux dépôts sauvages d'objets et autres matériaux sur les différents points de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif de la commune. Ces dépôts sont illégaux et peuvent engendrer des poursuites. Nous rappelons à nos concitoyens que **l'accès à la déchetterie intercommunale des Piles, située sur notre commune, demeure gratuit pour les particuliers.**

État civil

Naissances

- BONNENFANT Nolhan, né le 16/02/2017
- ARNON-DENIAU Nina, le 26/02/2017
- TOUATI MARTIN Tao, né le 26/03/2017

Mariages

- GOUDET Pascal et SASTRON Valérie, le 14/02/2017

Décès

- BARAL Inès, veuve CESANO, le 08/01/2017
- POULET Jacques, le 18/01/2017
- BESSILA Fatima, veuve ZAMOURA, le 31/01/2017
- MOLINOZ Fernand, le 22/02/2017
- BERTRAND Ernest, le 03/03/2017
- MIBORD Arlette, veuve DIGARD, le 18/03/2017
- LANG Henriette, veuve AYACHE, le 19/03/2017
- ANGE Denise, veuve EYRAUD, le 27/03/2017
- HOFFMANN Jean-Jacques, le 13/04/2017.

Je souhaite recevoir la lettre d'information de la commune de Tallard



Inscription à la Newsletter

Dans un souci de vous tenir informé des actions en cours, et notamment du déroulement des travaux du château, la commune de Tallard va mettre en place une Newsletter à recevoir par mail.

Merci de remplir le coupon ci-contre et le retourner en mairie afin de bénéficier des dernières informations de votre commune.

Mairie de Tallard, 1 place Charles de Gaulle
05130 TALLARD - service.comm@ville-tallard.fr

Nom

Prénom

E-mail